

COMMISSION CANTONALE DES CONSTRUCTIONS

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commission cantonale des constructions (CCC) soumet à l'enquête publique, durant 30 jours, la demande d'autorisation suivante :

- Le requérant, M. Rémy Meylan, par APES architectes Sàrl, pour la transformation d'un chalet classé monument culturel d'intégration au site. Ce projet se situe sur la parcelle 487, plan 12, au lieu-dit Fenelez, coordonnées 2560080/1119600, zone agricole, zone de danger hydrologique réduit, faible et moyen, dans un Espace réservé aux eaux (ERE), propriété de Mme et M. Dee Dee Pernet et Rémy Meylan.

Les oppositions éventuelles, dûment motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées par pli recommandé à la CCC, rue des Creusets 5, case postale 478, 1951 Sion, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Les plans peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Troistorrents, le 26 novembre 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE